

**COMMUNE DE LA CHAPELLE CHAUSSEE**

**Canton de Montauban de Bretagne**

**Arrondissement de Rennes**

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2020**

**Le vingt neuf juin deux mille vingt à 20h00 s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Pascal PINAULT Maire**

Etaient présents :

Ms PICHOUX Patrick- BUAN Jean-Marc- Mmes DE LA VILLEON Laure- JANVIER Cécile (adjoints) M GLOAGUEN Frédéric (conseiller délégué) Mmes LEMEUX Manon- BROUSSIN Emily- NOURRISSON Isabelle- POLET Valérie- Ms ALIX Jean-Luc- SIMON Ludovic- SEVIN Antoine

Absents excusés

MAURY Alexandra – RUDELLE Arnaud

Date de la convocation : 22 juin 2020

Procurations

**Mme MAURY Alexandra a donné procuration à M PICHOUX Patrick**

**M RUDELLE Arnaud a donné procuration à Mme DE LA VILLEON Laure**

**DELIB.20200601-1**

**Nomination secrétaire de séance**

Monsieur le Maire adjoint propose la nomination de **Jean-Marc BUAN, secrétaire de séance.**

Après délibération, à l'unanimité des membres présents :

Le Conseil Municipal désigne Monsieur Jean-Marc BUAN, Secrétaire de séance.

**AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT DU PAYS DE RENNES**

Présentation par M LABICHE, chargé de mission pôle collectivités et territoires à l'ALEC, du bilan énergie des bâtiments communaux pour l'année 2019.

La commune a adhéré à l'ALEC pour bénéficier du Conseil Energie Partagé, service destiné à aider la commune à réduire ses charges énergétiques tout en améliorant les services aux usagers du patrimoine communal. Le rapport présente les consommations et les dépenses d'énergie du patrimoine communal de la Chapelle Chaussée 2019 et les compare aux années précédentes.

En résumé :

Les dépenses d'énergie représentent 5% du budget de fonctionnement en 2019 (4,3% en excluant le secteur éclairage public). Pour une moyenne nationale de 6% pour les communes inférieures à 1 000 habitants.

Les consommations des différentes énergies sont présentées : fioul, électricité, carburant.

Les consommations et dépenses de chaque site sont présentées : école, mairie, cantine, salle des sports, bibliothèque, atelier communal et local communal.

Le site de l'école publique, AFEL représente 70% des consommations en électricité et fioul. Par contre on relève une baisse des consommations à l'école liée aux travaux réalisés (baisse constatée d'environ 15% par rapport à 2016).

La commune a pour projet de remplacer la chaudière fioul en place par une chaudière à granulés de bois. Une note d'opportunité a été réalisée en novembre 2018 dans ce sens. Elle a permis de valider les avantages économiques pour la commune d'un changement d'énergie pour le chauffage de l'école, notamment grâce aux aides du Fonds Chaleur qui permettent de rendre le projet économiquement supportable, à cela s'ajoute l'impact environnemental conséquent du choix d'une énergie renouvelable sur les émissions de CO2 de la commune.

Les aides du fonds chaleur s'élèvent à 65% de l'investissement – l'aide à l'investissement à hauteur de 50%.

L'ALEC nous accompagnera sur ce projet.

Les consommations de carburant ont globalement augmenté par rapport à 2018 (+23%). Elles restent cependant en dessous des consommations constatées entre 2014 et 2017.

Les consommations d'eau potable ont globalement baissé de 10% entre 2019 et 2018.

Le bilan présenté est disponible en mairie pour consultation.

#### **DELIB.20200601-2**

#### **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2020**

Pascal PINAULT, Maire présent au Conseil Municipaux les bases et taux d'impositions pour l'année 2020.

Considérant les baisses de dotations pour cette année, les investissements réalisés et en cours

Il propose d'augmenter les taux d'imposition des taxes foncières bâti et non bâti comme suit

IMPOT	BASE D'IMPOSITION	TAUX COMMUNAUX 2019	Produit attendu	Taux proposés pour 2020	Produit attendu
TAXE D'HABITATION	1 155 000 €	18.24%	210 672€	18.24%	210 672 €
TAXE FONCIERE BATI	712 600 €	18.30%	130 406 €	19.30%	137 531 €
TAXE FONCIERE NON BATI	83 400 €	43.04%	35 895 €	44.04%	36 729 €
		Produit attendu	<b>376 973 €</b>		<b>384 932 €</b>

Après délibération

Le Conseil Municipal décide de passer la taxe foncière bâti à 19.30 % et la taxe foncière non-bâti à 44.04% pour l'année 2020.

**DELIB202006-01-03**

**BUDGET PRIMITIF 2020**

Patrick PICHOUX Adjoint aux finances présente le budget primitif 2020.

En Section fonctionnement, le budget s'équilibre 0

Dépenses / recettes équilibré à 933 513.16 €

En Section d'investissement

Le budget s'équilibre à 777 601.16 €

Après délibération, le Conseil Municipal

A l'unanimité Le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2020.

Autorise M le Maire à engager les crédits ouverts selon les opérations prévues.

#### **Subvention 2020 à l'AFEL**

La demande de subvention présentée par Frédéric GLOAGUEN questionne le Conseil Municipal. Les documents présentés doivent être étudiés en présence des responsables de l'AFEL aussi est-il décidé de reporter cette question au prochain conseil municipal et d'y convier les responsables de l'association pour y apporter des réponses.

**DELIB202006-01-04**

**VENTE TERRAIN NU LE CLOS DE LA FORGE**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'une proposition d'achat d'un terrain communal située, au Clos de la Forge.

Une proposition d'achat de Madame CAVANT Nolwenn et Monsieur PIROT Robin, de Betton est présentée pour la somme 50 000 €, net vendeur pour 449 m2 de parcelle constructible. Les frais d'acte et d'agence s'élèvent à 5300 € et 3 500 €

Les acheteurs potentiels souhaiteraient l'abattage de 2 arbres et de la haie côté ouest.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Accepte la proposition faite de la part de Mme CAVANT et Monsieur PIROT soit 50 000 € net vendeur.

- Accepte l'abattage de la haie côté ouest réalisé par nos services communaux
- Dit que l'arbre situé le long de la haie ne pourra être abattu, il sera élagué par nos services.

- L'arbre situé sur la parcelle sera laissé à leur décision de maintien ou non sur leur terrain.
- Donne pouvoir au Maire pour signer tous documents se rapportant à cette affaire.
- Confie à Maître Bienvenue l'établissement de l'acte notarié correspondant à cette vente.

**202006-01-05**

**MISSION MAITRISE D'ŒUVRE REMPLACEMENT CHAUFFERIE FIOUL GROUPE SCOLAIRE PAR CHAUFFERIE GRANULES DE BOIS**

Jean-Marc BUAN Adjoint, présente la proposition de maîtrise d'œuvre pour le remplacement de la chaufferie fioul du groupe scolaire par une chaufferie granulés de bois. Le devis du bureau d'étude BEE + Ingénierie s'élève à 5 850 € HT.

Les différentes missions seront

Mission de base : Du diagnostic au choix de l'entreprise qui réalisera les travaux.

Mission complémentaire 1 : Suivi des travaux

Mission complémentaire 2 : Complément de la mission de base pour améliorer la régulation et le confort dans les salles

Mission complémentaire 3 : Complément de suivi de travaux incluant la régulation dans les salles

Monsieur BUAN propose de missionner le bureau d'étude BEE + Ingénierie pour ces missions.

Après délibération, le Conseil Municipal :

Approuve la proposition de BEE + Ingénierie pour un montant de 5 733.00 € HT

Donne pouvoir au Maire pour signer le devis présenté

Elections sénatoriales

Une prochaine réunion de conseil fixée obligatoirement le 10 juillet prochain permettra d'élire les délégués communaux pour l'élection des sénateurs qui aura lieu en septembre prochain. Celle-ci est fixée à 19h45.

Les candidats qui pourront être proposés seront

Pascal PINAULT, Manon LEMEUX, Patrick PICHOUX, titulaires

Ludovic SIMON, Cécile JANVIER, Jean-Luc ALIX, suppléants

Ces candidatures seront soumises à vote à bulletin secret le 10 juillet prochain.

**QUESTIONS DIVERSES**

Commission voirie : le 2 juillet à 20h00

Commission des bâtiments : elle sera fixée ultérieurement en fonction des disponibilités

Commission associations : une rencontre devra avoir lieu pour organiser le forum des associations.

Commission communication : fixée le 17 juillet à 20h00 : Réflexion sur le site internet à moderniser et la mise en place d'un logiciel portail familles pour les inscriptions cantine.

Commission médiathèque, culture : la commission associée au groupe médiathèque s'est réunie pour faire des propositions de nom de médiathèque. Trois noms sont sortis : « Point 3 »- « la Belle Etoile »- « Plume au Vent » et « Avec ».

Une nouvelle rencontre aura lieu le mercredi 30 juin pour refaire le point sur les noms proposés.

### Mobilier médiathèque

Laure de la Villéon et Manon LEMEUX présentent les derniers devis de mobilier pour la médiathèque comprenant rayonnages, assises, bureau. Le devis de Ouest Bureau s'élève à 36 000 €. Il est demandé de renégocier ce devis auprès de la société Ouest- Bureau.